

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Syndicat local de l'UPA Domaine-du-Roy tenue par visioconférence ZOOM le 28 septembre 2020 à 19 h

16 personnes présentes

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Christian Taillon, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 19 h 10.

2. Lecture et acceptation de l'avis de convocation

Mme Alysane Marquis fait la lecture de l'avis de convocation qui est accepté sur proposition de M. Normand Roy, appuyé par M. Laval Laroche.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour qui est accepté unanimement sur proposition de M. Guillaume Gagnon, appuyé par Mme Josée Laroche, en laissant le point *divers* ouvert et en traitant le point 12 au point 6.

4. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'AGA du 10 avril 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2019 est lu et il est proposé par M. Timmy Gauthier, appuyé par Mme Josée Laroche, de l'accepter tel que lu. La proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Rapport d'activités 2019 et mot du président

M. Christian Taillon fait la lecture de son rapport des activités. En plus des activités normales du syndicat, le président résume les principales interventions réalisées.

- Le syndicat local demande beaucoup d'implication.
- Il nomme les diverses rencontres du syndicat et de la Fédération en plus des divers comités comme les milieux humides et hydriques.
- Il faut que les administrateurs prennent leur place.
- Les représentants sentinelle sont essentiels.
- Il recommande à tous d'écouter le documentaire « La détresse au bout du rang ».
- Le service de remplacement agricole doit fonctionner. Il rappelle aux producteurs de s'y inscrire.
- Le rôle de M. Gervais Laprise est positif pour le syndicat.
- Le syndicat entretient des bonnes relations avec les ressources.
- Le travail en collaboration avec la MRC se déroule à merveille.
- Il soulève l'importance du projet Agriculmat et sensibilise l'équipe à prendre des bonnes assurances récoltes.
- Il fait des remerciements à : La Fédération, aux administrateurs, aux employés permanents, aux intervenants et aux femmes qui souhaitent s'impliquer.

6. Arterre, Bio 2025 et mise à jour des projets agro

Invité : M. Gervais Laprise, conseiller agroalimentaire CLD DDR

- Souligne que les efforts en temps de crise ont été coordonnés afin que les producteurs bénéficient des ressources.
- Poursuite du mandat du chantier agro sur divers comités et projets.
 - Milieux humides et hydriques, article 59, Bio 2025, chaîne de valeur, panier goûte ton Lac, apiculture, projet ovin.
- Poursuite du PDZA/PDAA
- Arterre : 62 répondants dans la région, dont 27 dans la MRC Domaine-du-Roy.
- Importance du service de remplacement de main-d'œuvre agricole, territoire divisé en cellules de 15 producteurs/ressource.

7. Lecture et acceptation des états financiers 2019

Après lecture des états financiers du syndicat, il est proposé par M. Normand Roy, appuyé de M. Sébastien Potvin, de les accepter tels que lus. La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Nomination de l'expert-comptable

Il est proposé par M. Laval Laroche, appuyé par M. Daniel Taillon et accepté unanimement que la préparation des états financiers de la prochaine année financière soit faite par le Service de comptabilité et fiscalité de l'UPA régionale.

9. Élection des postes d'administrateurs

Il est proposé par M. Laval Laroche, appuyé par M. Timmy Gauthier, de nommer M. Mario Théberge et Mme Alysian Marquis respectivement président et secrétaire d'élection. La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Représentant « Fermes de petite taille » (vacant)
M. Laval Laroche, appuyé de M. Christian Taillon, propose Mme Marie-Claude Marcoux. N'ayant aucune autre proposition, Mme Marie-Claude Marcoux accepte et est élue.
- Poste « autres productions animales » (sortant, M. Christian Taillon)
M. Normand Roy, appuyé de M. Laval Laroche, propose M. Christian Taillon. N'ayant aucune autre proposition, M. Christian Taillon accepte et est élu.
- Territorial « 2^e poste Val-Jalbert » (sortant M. Sébastien Potvin)
M. Christian Taillon, appuyé de M. Laval Laroche, propose M. Sébastien Potvin. N'ayant aucune autre proposition, M. Sébastien Potvin accepte et est élu.
- Territorial « 2^e poste Des Rivages » (sortant M. Guillaume Gagnon)
M. Normand Roy, appuyé de M. Daniel Taillon, propose M. Guillaume Gagnon. N'ayant aucune autre proposition, M. Guillaume Gagnon accepte et est élu.

La clôture des élections est proposée par M. Sébastien Potvin, appuyé de M. Timmy Gauthier. La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Délégués au congrès et autres activités de la fédération régionale

Le Syndicat local de l'UPA Domaine-du-Roy doit nommer trois délégués supplémentaires et substituts en plus des membres du conseil d'administration.

M. Vincent Potvin se porte volontaire. Comme il n'est pas propriétaire de la ferme et que son père, M. Sébastien Potvin, fait déjà partie des administrateurs délégués, sa candidature ne peut être retenue.

Comme peu de membres sont présents lors de cette rencontre, il est proposé par M. Laval Laroche, appuyé par M. Normand Roy, de conserver les personnes de l'an dernier comme:

Délégués supplémentaires

M. Michel Ouellet
M. Daniel Girard
M. Daniel Potvin

Substituts

M. Philippe Martel
M. Maxime Doré
M. Marc Allard

La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Nouvelles de la fédération régionale

Invités : M. Mario Théberge, président et Mme Lise Tremblay, directrice de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean

Le président, M. Mario Théberge, félicite les participants à l'assemblée générale annuelle pour leur présence et leur implication. Mme Lise Tremblay présente les dossiers de l'heure de l'Union :

- La COVID-19 nous place dans une situation inattendue pour l'agriculture.
- Les programmes d'assurance récolte instaurent la sécurité des revenus.
- La valorisation du métier est importante pour assurer la disponibilité de la main-d'œuvre.
- Soulève l'importance de la pérennité de l'agriculture dans les divers volets (environnement, aménagement, mise en marché).
- L'autonomie alimentaire est toujours d'actualité.
- Parmi les enjeux de l'organisation, on note encore l'augmentation de la relève agricole et l'augmentation du nombre de femmes dans les instances.
- Changement dans les lois et règlement (REAFI et dispositif de sécurité des bennes basculantes).
- Au régional, beaucoup d'implication pour les projets : Viande boréale, fonds de développement régional, possible entente-cadre avec Gazouq, ligne Micoua-Saguenay avec Hydro-Québec.

12. Résolutions

Aucune résolution.

13. Spécialités

Bois (M. Normand Roy)

- Le contrat de 200 000 m³ avec Résolu sera atteint. Ils demandent même 100 000 m³ supplémentaires.
- Les activités, rencontres et voyages en personne sont tous annulés.
- Les rendements sont semblables à l'année dernière.
- Aucune nouvelle de l'usine de Chambord, l'industrie du panneau est très chère.

Relève (M. Timmy Gauthier)

- Aucune activité du CRJA.
- Publication de capsules web par la FRAQ « Les midis flash » sur Facebook.

Grains (M. Pierre Murray)

- M. Pierre Murray est absent.
- M. Laval Laroche rappelle au groupe d'être juste dans leurs déclarations de rendements.
- M. Christian Taillon rappelle au groupe l'importance d'une bonne assurance récolte.

Lait (M. Daniel Taillon)

- Il y a eu un CA en présentiel et deux CA sur la plate-forme ZOOM.
- Il soulève un coup bas du gouvernement Trudeau pour l'entente (limitation).
- Échange de tolérance et pas de prêt de quota entre les producteurs.
- Le marché va très bien, manque de lait à l'automne, neuf jours supplémentaires à produire.
- La pandémie a eu un impact sur le commerce.
- Les compensations sont à recevoir.

Bovins (M. Sylvain Martel)

- Absent

14. Divers

a) Rappel du comité foin

M. Mario Théberge siège au comité foin. Il sollicite les gens à faire la réclamation pour la sécheresse 2020.

b) Tirage de participation

Comme l'assemblée générale annuelle se tenait en virtuel, il n'y avait pas de frais de location de salle ni de frais de repas. Pour inciter les gens à participer, M. Christian Taillon a obtenu une commandite de 50 \$ de la Coop Nutrinor. En achetant une carte cadeau de 50 \$, il obtenait une deuxième carte gratuite.

M. Jean-Philippe Tremblay procède au tirage des cartes. Le premier gagnant de 50 \$ est M. Guillaume Gagnon. Le deuxième gagnant de 50 \$ est M. Rodolphe Bertrand.

15. Fermeture de l'assemblée

Sur proposition de Mme Josée Laroche, appuyée par M. Sébastien Potvin, l'assemblée est levée.

Christian Taillon, président

Alysan Marquis, secrétaire

ent

Secrétaire